



Commune de NIEDERENTZEN

Bulletin d'information Octobre 2019

L'édito du Maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Cela fait déjà un mois que nos 108 élèves, maternelles et primaires confondus, ont repris le chemin de l'école, se répartissant dans les 4 sites que compte notre regroupement pédagogique. Cette rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, même si du côté périscolaire, la Communauté des Communes, qui en porte la compétence, a connu quelques difficultés liées à la saturation des sites d'accueil.

Ce n'est que quelques jours avant la rentrée des classes que la CCCHR, soutenue par les maires de notre secteur, a obtenu une dérogation de cinq places par site, permettant ainsi de satisfaire l'ensemble des demandes de nos familles.

Il ne me reste qu'à souhaiter à l'ensemble de nos enfants une bonne année riche en amitié et en découvertes.

L'étude de traversée de notre village est pratiquement achevée. Vous avez tous constaté la mise en place provisoire de radars pédagogiques. Leur efficacité a semble-t-il aidé au ralentissement de la circulation route de Rouffach. Nous allons analyser plus précisément leurs données et ils seront certainement retenus dans les travaux de sécurisation à venir.

Notre PLUI a été arrêté au mois de juin. La Communauté de Communauté du Centre Haut-Rhin a organisé une enquête publique unique. Cette enquête portait sur le projet de PLUI de la CCCHR et destiné à définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la CCCHR et la réglementation d'urbanisme relative à l'utilisation des sols. Un commissaire enquêteur était présent dans les locaux de la mairie le lundi 14 octobre 2019 de 15 h à 17 h pour répondre aux diverses interrogations.

Du côté des travaux, notre agent municipal, aidé de l'adjoint responsable des travaux, est intervenu pour déboucher plusieurs avaloirs (bouches d'égout). Ils sont destinés à ne recevoir que les eaux de pluie, pourtant le contenu retiré est composé, soit de reste de béton, de sable, de crépi, soit d'huile de vidange ou de friteuse Il est évident que ces matériaux empêchent le bon fonctionnement de nos avaloirs et de leur siphon.

J'en profite également pour rappeler que chaque propriétaire est tenu, de par la réglementation, d'évacuer ses propres eaux pluviales par un puits perdu privatif, via une grille en limite de propriété.

J'ai le plaisir de vous inviter ce dimanche 27 octobre à 10h30, place des fêtes, à la cérémonie de passation de commandement du SIVU des pompiers entre le lieutenant Eric Schilling et le sergent Frédéric Schilling. Quinze jours plus tard, vous aurez la possibilité de les retrouver à l'occasion du repas "choucroute" qu'ils organisent chaque année. Ils se mettront à votre service pour vous faire passer un agréable dimanche... d'ailleurs j'aurai peut-être l'occasion de vous y saluer.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter à tous un bel et doux automne.



**Votre Maire
Jean-Pierre WIDMER**



Du côté du Conseil Municipal

Les principales informations à retenir

Séance du 5 août 2019

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FPIC : APPROBATION DE LA REPARTITION DEROGATOIRE LIBRE

Le Conseil municipal approuve le choix fait par la CCCHR à savoir la répartition dérogatoire libre basée sur une participation de 50 % de la CCCHR

Communes	2019 Droit commun En €	Participation CCCHR 2019 En €	Solde pour la commune 2019 En €	Solde pour la commune PM 2018 En €
		50,00%	50,00%	50,00%
BILTZHEIM	9 807	4 904	4 903	4 835
ENSISHEIM	229 442	114 721	114 721	116 728
MEYENHEIM	26 440	13 220	13 220	13 323
MUNWILLER	9 229	4 615	4 614	4 721
NIEDERENTZEN	13 363	6 682	6 681	6 697
NIEDERHERGHEIM	33 040	16 520	16 520	16 795
OBERENTZEN	11 151	5 576	5 575	5 654
OBERHERGHEIM	27 885	13 943	13 942	14 189
REGUISHEIM	46 187	23 094	23 093	23 371
TOTAL	406 544	203 275	203 269	206 313
CCCHR	147 462	147 462		
TOTAL GENERAL	554 006	350 737	203 269	206 313

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DES BATIMENTS : PARTICIPATION GROUPEMENT DE COMMANDE

Le Conseil municipal approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public relative à la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur de certains établissements recevant du public. Il approuve le choix de la Ville d'Ensisheim comme coordonnatrice des groupements de commandes, selon les modalités prévues aux conventions et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution des marchés visés par l'objet des groupements de commandes approuvés.

APPROBATION DES RAPPORTS

Le Conseil Municipal prend acte des rapports suivants présentés par le Maire :

- rapport d'activité 2018 de la CCCHR
- rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2018
- rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif 2018

SYNDICAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ DU RHIN : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Le Conseil municipal approuve les nouveaux statuts révisés du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 24 juin 2019.

DIVERS

Biens communaux partagés et baux ruraux : ces sujets feront l'objet d'une réunion Association Foncière
Enfouissement réseaux rue principale
Randonnée cycliste le 25 août

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire.

Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

OBJECTIF CITOYEN



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Rendez-vous en mairie

Manifestations du troisième trimestre 2019... en images

Le don du sang – 19.07.2019



L'amicale des donneurs de sang tient à remercier les 68 personnes qui sont venues donner un peu de leur temps pour la 2ème collecte de l'année à Niederentzen ... RDV en 2020 !

Le tour cycliste organisé par la CCCHR – 25.08.2019



22^e randonnée cycliste de découverte touristique
ILL - HARDT - RHIN - BRISACH
 Des circuits de 25 à 100 km !
 Un rallye pour découvrir la région Ill-Hardt-Rhin-Brisach

Dimanche 25 août 2019
 Départ et accueil dans les points relais de 8h à 15h

De nombreux lots à gagner + challenge associations !

Participation gratuite !

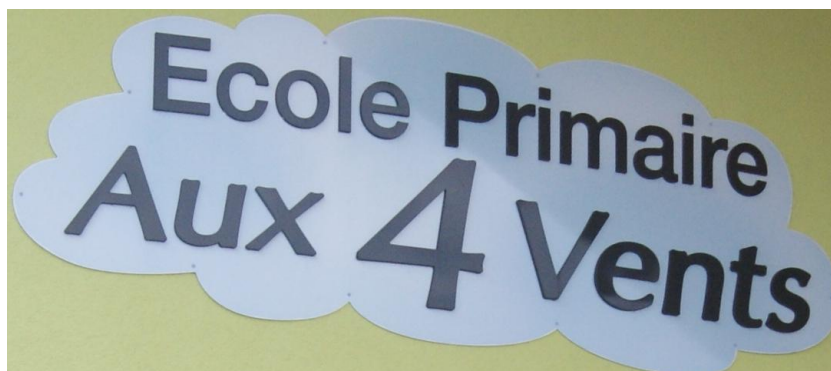
● Point relais
 ■ Restauration
 — Piste cyclable
 — Chemin VTC-VTT
 — Route partagée tous véhicules

Manifestation organisée par la COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE HAUT-RHIN avec le soutien de PAYS RHIN-BRISACH FF CYCLOTOURISME

Renseignements : 03 89 26 40 70 – www.ccchr.fr

Rendez-vous en 2020 !

La rentrée des classes



La rentrée des classes a eu lieu à Niederentzen le 2 septembre 2019



Classe de
Mme BOMBENGER



Une équipe de télévision de France 3
Alsace a immortalisé la dernière rentrée
scolaire de notre directeur
Daniel Casteigts



Classe de
M. CASTEIGTS

Les prochaines manifestations

NOVEMBRE	Dimanche 03	Fermeture de l'Etang Pêche
	Semaine du 2 au 10	Vente Cartes Soutien au profit de l'ASON
	Vendredi 08	Cérémonie Du 11 Novembre Oberentzen
	Dimanche 10	Repas Choucroute des Sapeurs-Pompiers Niederentzen
	Mercredi 27	Réunion Inter-Associations organisée par l'ACLG Mairie de Niederentzen
	Samedi 30	Vente De Couronnes
DECEMBRE	Dimanche 01	Fête Patronale Saint Nicolas et Sainte Barbe Oberentzen
	Samedi 07	Passage des Pères Noël à Motos Salle du Temps Libre - Niederentzen
	Dimanche 08	Fête De Noël Des Aînés Oberentzen

~ ~ ~ ~ ~

VENTE DE COURONNES DE L'AVENT ET PÂTISSERIES - SALON DE THE

Le samedi 30 novembre, de 14h30 à 17h30, dans la salle des associations, vous seront proposées couronnes et pâtisseries maison, au bénéfice du ravalement de l'église.
Salon de thé convivial.
Venez nombreux !



~ ~ ~ ~ ~

NOUVEAUTE SUR LE SITE COMMUNAL

Effectuez vos démarches en toute sécurité

Grâce à la solution [Campagnol](#) de l'Association des Maires Ruraux, notre site internet communal a connu en ce début d'année un changement notable avec une nouvelle version plus moderne et en conformité avec les normes et usages d'aujourd'hui.

Soucieux de vous apporter de nouveaux services en ligne, pour mieux répondre à vos attentes et faciliter vos démarches administratives. Vous disposez à présent d'un nouvel accès « **Démarches en ligne** » qui vous permet d'accéder au portail de téléservices, développé en partenariat avec DOCAPOST, filiale du Groupe La Poste.



Vous pouvez à présent nous contacter ou demander une copie d'actes d'état-civil en toute sécurité via une connexion « FranceConnect ».
L'option paiement des factures en ligne n'est pas encore disponible
Si vous n'avez pas encore de compte « FranceConnect », nous vous invitons à le créer à partir de notre portail de téléservices, en quelques

clics.

Ce service de l'Etat vous permet de vous identifier pour tous vos comptes (Ameli, Impôts...) et donc celui de votre commune : un identifiant unique, un compte sécurisé pour un gain de temps dans la saisie de vos données personnelles pré-remplies, et vous permet un usage digital en toute tranquillité.

Mairie
14 rue Principale 68127 NIEDERENTZEN
Tél. : 03 89 49 45 52
Mail : mairie@niederentzen.fr
Site Internet : www.niederentzen.fr – Facebook: [@commune.niederentzen](https://www.facebook.com/commune.niederentzen)

Heures d'ouverture du secrétariat

Lundi : 15h00 à 17h30
Mardi-Mercredi-Vendredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 15h00 à 18h30

*Directeur de la publication : Jean-Pierre WIDMER – Maire
Conception, rédaction et réalisation : Stéphanie FARINHA – Adjointe*